

 <p data-bbox="259 483 552 567"> pvsm94@gmail.com www.mdb94.org </p>	<p data-bbox="828 189 1266 231">LA LETTRE DE PVSM</p> <p data-bbox="828 273 1266 315">Place au Vélo à Saint-Maur</p> <p data-bbox="893 378 1201 430">JANVIER 2014</p> <p data-bbox="860 504 1234 567">BONNE ANNEE !</p>
---	---

1) NOS ACTIONS

A) Questionnaire aux candidats des élections municipales 2014 de Saint Maur

En cette période électorale, Place au vélo a adressé aux différents candidats un questionnaire sur leur position quant au développement d'une véritable politique de la pratique du vélo dans notre ville.

Ce questionnaire est composé de 18 questions afin que les candidats puissent s'exprimer quant à la politique cyclable à Saint-Maur; la concertation qu'ils comptent mettre en place avec PVSM; la mise en place d'aménagements dédiés aux vélos (avec un focus sur les aménagements spécifiques à Saint-Maur) ; et enfin la lutte contre le vol.



Les candidats sont invités à répondre avant la fin de la campagne électorale. Leurs réponses vous seront communiquées lors d'un prochain numéro de la lettre PVSM.

Elles seront également diffusées plus largement sur notre site internet <http://mdb94.org> dès réception.

En complément de cet envoi, PVSM propose aux candidats de les rencontrer afin d'échanger sur les actions de PVSM et sur la mise en œuvre d'une politique cyclable favorisant la pratique quotidienne du vélo en toute sécurité dans notre ville.



B) Rendez-vous pour la lutte contre le vol au commissariat national

Une réunion entre PVSM et le commissaire divisionnaire, Mr Paul Ancele, est programmée pour la fin février.

Cette rencontre a pour thème le vol des vélos à St-Maur qui représente, avec l'absence d'aménagements cyclables, le frein principal à l'utilisation du vélo au quotidien.

Lors de cette rencontre, PVSM souhaite présenter le système bicycode qui permet d'enregistrer les vélos gravés dans une base de données consultable par la police pour identifier le propriétaire d'un vélo retrouvé (oui, ça arrive !).

Outre, les données statistiques sur le vol de vélo à St-Maur, que nous avons sollicité lors de notre courrier de demande de rendez-vous, nous nous informerons sur la procédure actuelle lorsqu'un vélo est retrouvé : comment le propriétaire est identifié, où est stocké le vélo, etc....



C) Pétition sur l'aménagement de la passerelle de La Pie



PÉTITION
pour une future
Passerelle de la Pie
munie d'une rampe

Non à une future passerelle de la pie non cyclable !



Malgré nos demandes répétées, la Mairie de St-Maur ne propose pas de voirie accessible cyclable dans son avant-projet de réaffectation de la Passerelle de la Pie.

Nous souhaitons un accès CYCLABLE POUR TOUS, y compris les remorques d'engrais, y compris les tandems, y compris les vélos agricoles (tripporteur, bipporteur).

En effet, seule l'installation d'une rampe permettrait à cette passerelle d'accueillir le statut de cyclable, car elle seule permettrait le passage des vélos de tous types, vélos adaptés et autres vélos spéciaux. Ce la passerelle sera dotée dans l'avenir par un côté St-Maur d'un ascenseur (qui sera complété par un escalier en vis) pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite et à leur famille. Le projet de passerelle de la Pie doit être conçu de manière à ce que la passerelle soit accessible à tous les cyclistes, sans exception d'aucun type. L'usage prioritaire sera réservé au passage de la passerelle de la Pie par les vélos agricoles. Une solution de passage pour les vélos agricoles, et leur famille à tous les cyclistes. Dans cette situation, nous souhaitons que la passerelle de la Pie soit accessible à tous les cyclistes. Dans cette situation, nous souhaitons que la passerelle de la Pie soit accessible à tous les cyclistes. Dans cette situation, nous souhaitons que la passerelle de la Pie soit accessible à tous les cyclistes.

Déjà plus de 200 signatures obtenues !

Nous continuerons à faire signer la pétition sur l'aménagement de la passerelle de La Pie après les élections municipales afin de l'adresser à la nouvelle équipe.

Nous confirmons notre volonté d'y voir une rampe afin de satisfaire les vélos, les gens à mobilité réduite et les poussettes des bébés.



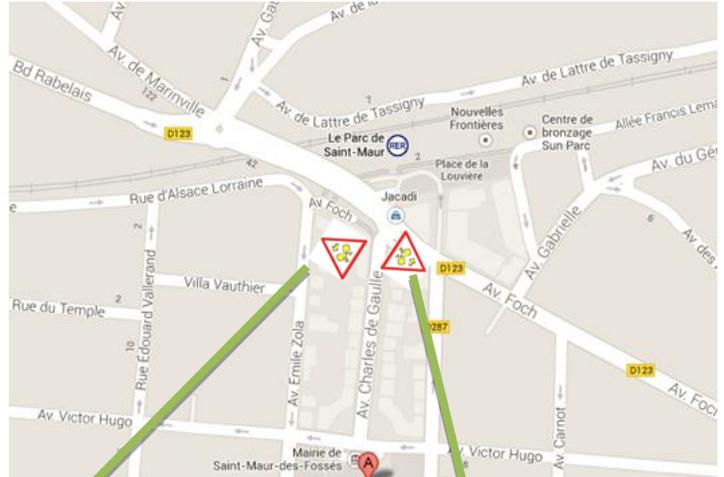
2) À SAINT-MAUR

A) CÉDEZ-LE-PASSAGE CYCLISTE À SAINT-MAUR : UNE EXPÉRIMENTATION !

En réponse à notre courrier du 9 février 2013, le maire, Henri Plagnol, a lancé une expérimentation en cette fin janvier 2014 de deux « tournes à droite » à l'intersection de l'avenue Foch et de la Louvière et à celle de l'avenue Foch et de l'avenue Charles de Gaulle.

Les services techniques de la ville sont chargés de réaliser une analyse de cette expérimentation avant d'étendre cet aménagement à d'autres feux de Saint-Maur.

Il est rappelé que les piétons restent prioritaires !



B) LE R.E.L.A.I JEUNESSE CHERCHE DES VÉLOS POUR SON ATELIER !

Pour un atelier mécanique, le R.E.L.A.I. Jeunesse recherche, par don, des vélos pour adultes (roues de 26 ou 28 pouces / 650 ou 700). Les pièces détachées sont aussi les biens venus !

Les objectifs de ces ateliers sont l'organisation de séances de remise en condition et l'apprentissage de l'entretien élémentaire. A terme, il pourra s'agir d'avoir un parc disponible pour organiser des activités centrées sur la pratique du vélo.

Coordonnées : 41, rue des Remises - 94100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél : 01 48 86 05 56

Horaires d'ouverture : Lundi 14h - 19h Du mardi au vendredi 9h - 12h et 13h - 19h

⇒ Pas besoin de vous déplacer, ils viennent chercher les vélos

Que vous ayez un vélo dont vous n'avez plus l'usage ou que vous souhaitez faire du vide dans votre garage, songez à eux !

Lettre PVSM – Janvier 2014



3) À VOIR SUR LE WEB

La Reine Bicyclette de Laurent Védrine – Durée 50 minutes

Les français et le vélo, plus d'un siècle ensemble / <http://vimeo.com/65131629>

Massivement adopté par les Français au lendemain de son apparition à la fin du XIXe siècle, le vélo moderne est doté de pneus, de freins, de pédales et d'une chaîne.

Au départ loisir pour les riches, il se démocratise vite grâce à la seconde révolution industrielle, qui en fait un produit abordable pour les classes populaires. La bicyclette devient synonyme de révolution sociale. En 1903, la création du Tour de France fait du cyclisme un sport professionnel très populaire, qui permet à de jeunes prolétaires de faire carrière.



L'après-guerre marque un recul fort du vélo, auquel les Français préfèrent l'automobile pour se déplacer. La voiture pour tous devient l'un des credo des Trente Glorieuses.

Il faudra attendre mai 1968 et la naissance de l'écologie pour que la bicyclette connaisse un retour en grâce.

Cette lettre mensuelle est la vôtre, merci par avance de vos retours : articles de presse, vos constatations sur la voirie saint-maurienne, vos lettres aux élus et la réponse qui a été donnée, billets d'humeur, propositions de balades